



ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2023_257 AN04520231018571

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations

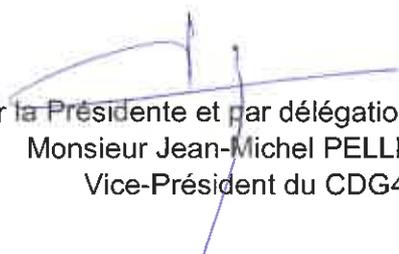
Article 2 :

La directrice du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 19/10/2023


Pour la Présidente et par délégation,
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-Président du CDG45

| N° de déclaration | Grade | Intitulé du poste | Motif d'annulation | Collectivité | Date d'annulation | N° du précédent arrêté |
|---------------------|--|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------|------------------------|
| V045-202009009233 | Adjoint technique | ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT | Erreur matérielle (doublet) | COMMUNE DE QUIERS SUR BEZONDE | 18/10/2023 | 04520200901 |
| V045220900777367001 | Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | Professeur de Formation Musicale (F/H) | Mise en attente ou report sans date | COMMUNE D'AMILLY | 10/10/2023 | 04520220913237 |
| V045220900777388001 | Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe | Chef de Choeur (F/H) | Mise en attente ou report sans date | COMMUNE D'AMILLY | 10/10/2023 | 04520220913237 |
| V045230701105026004 | Adjoint technique | Agent polyvalent aux écoles | Annulation du recrutement | COMMUNE DE VILLEMANDEUR | 11/10/2023 | 0452023071105026004 |
| V045230701127839001 | Brigadier-chef principal, Gardien brigadier | Un policier municipal (F/H) | Le nombre d'heures ne convient pas | COMMUNE D'AMILLY | 10/10/2023 | 0452023071127839001 |
| V045230801167817001 | Adjoint adm. principal de 2ème classe | agent comptable et financier | Renonciation définitive | COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING | 11/10/2023 | 04520230801167817001 |

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20231019-ARR2023_257-AR



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le



ID : 045-284500261-20231019-ARR2023_257-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le



ID : 045-284500261-20231019-ARR2023_257-AR